



Ressources et Développement des Activités et des Métiers de l'environnement

ECOSITE – Chemin de la Prade  
Bâtiment 1, 34140 MEZE  
TÉL : 04 67 51 00 53  
contact@ARDAM.fr  
[www.ARDAM.org](http://www.ARDAM.org)

## CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre **Syndicat Centre Hérault**  
Route de Canet, 34800 Aspiran  
Tél : 04 67 88 18 46

Représentée par le président, Monsieur Olivier BERNARDI,  
d'une part,

et l'Organisme de Formation : **ARDAM**

Association de Ressource et de Développement des Activités et Métiers de  
l'environnement

- Ecosite, chemin de la Prade, bâtiment 1 34140 MEZE

Représentée par Madame Christine Butzback, Présidente  
d'autre part,

## Préambule

L'ARDAM encadre une formation professionnelle certifiée par un Titre de niveau 3 « Agent Polyvalent en Gestion et Valorisation des Déchets » ; cette action de formation est financée par la Région Occitanie dans le cadre du dispositif *Parcours Qualifiant 2023/2026*.

Il a été convenu que les stagiaires (voir liste ci-jointe) en formation : d'Agent Polyvalent en Gestion et Valorisation des Déchets (APGVD) effectueraient des Travaux Pratiques sur le site d'Aspiran du **Syndicat Centre Hérault**.

Bloc B : Valoriser / Module 1 : techniques de compostage

Thème : le compostage industriel et la valorisation des biodéchets

### **Article 1.** Couverture sociale et assurance responsabilité civile

La réparation des accidents dont les stagiaires de l'ARDAM pourraient être victimes par le fait ou à l'occasion de leur présence sur le site, reste de la seule et unique responsabilité de l'ARDAM, la collectivité se dégageant de toute responsabilité.

Du fait de la convention passée entre les stagiaires ayant un statut de stagiaire de la formation professionnelle et POLE EMPLOI ou l'ASP (stagiaire rémunéré par la Région) , le stagiaire bénéficie d'une couverture sociale contre les risques maladie, maternité, décès, vieillesse, accidents du travail et maladies professionnelles durant toute sa formation.

Par ailleurs, l'organisme de formation a souscrit une assurance responsabilité civile pour couvrir tous les stagiaires inscrits dans cette formation. La liste définitive des stagiaires sera communiquée dès l'entrée en formation (10 personnes maximum).

### **Article 2.** Déroulement de l'action

Durée de l'action de formation APGVD : du 18 octobre 2023 au 3 avril 2024

#### Date et contenu des travaux pratiques : 6 novembre 2023

- Matin : cours théoriques sur les techniques de compostage industriel (en salle de réunion)
- Après-midi : travaux pratiques sur le site de compostage industriel (Pilotage de l'aération, de l'arrosage, suivi températures, suivi de l'humidité, criblage, échantillonnage, la sécurité, le matériel et les engins ...)

1 Journée de : **6h sur site** (9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30H)

Lieux : Le lieu du cours théorique est prévu en salle de réunion du Syndicat Centre Hérault.

Le lieu de travail pratique est prévu sur le site de compostage industriel du Syndicat centre Hérault, 34800 Aspiran

Encadrement : Ce TP sera encadré par Arnaud Tajan, Responsable du pôle Traitement du SCH et Emilie Azais, éducatrice à l'environnement à l'Ardam.

Cette action de formation est coordonnée par Nicolas Peiffer, coordinateur de formation et chargé de projet à l'ARDAM.

Mails :

[arnaudtajan@syndicat-centre-herault.org](mailto:arnaudtajan@syndicat-centre-herault.org)

[emilie.azais@ardam.fr](mailto:emilie.azais@ardam.fr)

[nicolas.peiffer@ardam.fr](mailto:nicolas.peiffer@ardam.fr)

**Article 3.**     Dispositions contractuelles

L'ARDAM prendra en charge le coût de la mise à disposition de l'intervenant du Syndicat Centre Hérault pour la journée du 06 novembre 2023 pour un montant de 30 € / heure.

Le montant de cette dépense est plafonnée à 180 € ( 6 heures x 30 €/heure).

A ce titre, le Syndicat Centre Hérault émettra un titre de recette à l'égard de l'ARDAM.

Le Syndicat Centre Hérault mettra gracieusement à disposition de l'ARDAM ces locaux pour la journée du 06 novembre 2023.

Le Syndicat Centre Hérault se réserve la possibilité de faire participer certains de ces agents à la dite formation.

Fait à Mèze, le

Pour l'ARDAM,

Christine Butzback, **Présidente**,

Fait à Mèze le.....

Pour le Syndicat centre Hérault

Monsieur Olivier BERNARDI, **Président**

**Annexe 1 :**

**LISTE DES STAGIAIRES EN FORMATION**

*Agent Polyvalent en Gestion et Valorisation des Déchets 2023/2024 (APGVD)*

**10 personnes maximum**

**A compléter à l'entrée des stagiaires en formation**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
<b>BARTOLOZZI</b>	<b>Jérôme</b>
<b>BENHAMOU TOUSSAINT</b>	<b>Isabelle</b>
<b>DATAMANTI</b>	<b>Delphine</b>
<b>DEDINGER</b>	<b>Laetitia</b>
<b>DUFOSSE</b>	<b>Emmanuel</b>
<b>HUILLO</b>	<b>Priscilia</b>
<b>ROUANET</b>	<b>Damien</b>
<b>VALAT</b>	<b>Carole</b>